

Quelques manquements de l'Église catholique à la morale laïque (1/2)

Marcel Délèze

La morale

Dans l'appréciation du comportement humain, après avoir mis en évidence l'égoïsme, on a tendance à sous-estimer l'altruisme. La cohésion des clans familiaux des chasseurs-cueilleurs a été primordiale dans la lutte pour la survie. Dans un milieu hostile, l'individu ne peut pas survivre seul. La coopération et l'entraide apportent des avantages décisifs et l'emportent sur la compétition. Conscient de sa dépendance à la société, l'individu se sent obligé de reporter une partie de ses préoccupations vitales vers le bien commun. Ce comportement moral nécessaire a été sélectionné par l'évolution, s'est bien ancré dans le psychisme et constitue le fondement de la morale. L'homme étant un être à la fois individuel et social, la morale a été acquise afin d'adapter l'individu à la société et augmenter les chances de survie de l'espèce.

Il faut cependant noter que la morale spontanée a un biais. L'inclination à l'altruisme est à géométrie variable : forte pour la famille, moyenne pour le clan et plus faible envers les étrangers. C'est pourquoi la culture et l'éducation doivent s'engager fermement pour les droits humains.

La morale étant bien plus ancienne que l'Église, celle-ci ne peut pas se prévaloir d'en être la dépositaire.

L'Église combat vigoureusement le relativisme, thèse selon laquelle toutes les religions se valent. Pour ce faire, elle aurait dû, en tant qu'institution, se montrer supérieure aux autres religions. Malheureusement, il n'en a rien été. Nous verrons que l'Église n'a jamais respecté les droits humains, ni dans le passé, ni aujourd'hui. Une institution qui, tout au long de son histoire, a bafoué les droits humains ne peut pas être « la » référence morale. Les modestes progrès réalisés ne sont pas venus d'un mouvement propre de l'Église, mais lui ont été arrachés par les exigences de la modernité.

On dit que l'histoire est écrite par les vainqueurs. Plus précisément, elle est réécrite par chaque puissance à destination des populations soumises à son influence. Le rôle de l'Église a souvent été présenté avec une bienveillance partisane. Les croyants, généralement peu curieux, sont d'un tel parti-pris qu'ils sont prêts à excuser toutes les turpitudes. Les religions sont toutes exposées aux dérapages car, plutôt que de cultiver la modération, elles incitent à en faire toujours

plus, dans une surenchère sans fin, et développent une propension à l'hégémonie. Dieu lui-même ne peut pas modifier le passé ; mais le croyant, par sa capacité à revisiter l'histoire à son avantage, possède un pouvoir qui Lui est infiniment supérieur !

Alors que la religion ne touche que les croyants engagés dans une obéissance particulière, la morale concerne tous les êtres humains. Affirmer que l'éthique est, in fine, fondée sur la nature divine de Jésus Christ revient à prétendre que la majorité de l'humanité est dépourvue de morale. Fort heureusement, la morale (au singulier) n'est pas fondée sur les religions (au pluriel).

L'Église n'est pas une référence morale crédible

Pour régner sur la conscience des individus, les religions se sont arrogé le monopole de la morale. Exigeons au contraire que les religions se subordonnent aux règles morales. Aussi est-il nécessaire de rappeler que la morale exige de rejeter toute religion

- qui, dans le passé, a soutenu l'esclavage,
- qui a conduit des guerres religieuses offensives en les justifiant moralement ;

— qui a imposé le dogme par la force ; citons par exemple, la croisade contre les Albigeois, qui étaient pacifistes et non armés, ce qui constitue un génocide caractérisé ; l'Inquisition ; en décrétant que les autres croyances sont dans l'erreur, les monothéismes sont par nature porteurs d'exclusion ; l'expression « le peuple décide » a certainement fait le lit de l'antisémitisme ; la chasse aux sorcières a fait brûler entre 50 000 et 100 000 victimes entre le XVe et le XVIIe siècle ; tous ces bûchers éclairent de feux intenses la dernière phrase du Notre Père : « Délivre-nous du Mal » ; le cléricalisme, accompagné de sa justification morale : jusqu'en 1965, le Vatican ne reconnaissait pas la liberté religieuse ; dans l'ordre moral soutenu par l'Église jusqu'au XXe siècle, le respect des autres croyances passe après le devoir de mission, y compris par la contrainte ; on ne peut appeler « accident de l'histoire » un trait de caractère qui dure 1600 ans ! Le pouvoir de l'Église se manifeste par l'exercice du contrôle social et sa défense prévaut sur la liberté des personnes ; voilà une valeur catholique de nature impérialiste dont on se passerait bien ;

— qui s'est adonné au commerce des indulgences ; si le pape a le pouvoir d'accorder des indulgences, pourquoi ne s'évertue-t-il pas, tous les jours et gratuitement, de sauver un maximum de personnes ?

— qui, pour développer ses missions d'évangélisation, a encouragé le colonialisme ;

— qui, jusqu'en 1965, condamnait les droits humains ;

— dont la direction est non démocratique et autoritaire,

— qui reconnaît la peine de mort comme acceptable ;

— qui ne respecte pas, dans ses institutions, l'égalité entre hommes et femmes,

— qui, du XIe (réforme grégorienne) au XXe siècle, a manqué de respect envers les filles-mères et leurs enfants « illégitimes » ;

— qui s'oppose aux libertés individuelles en matière de sexualité, de mariage et d'homosexualité,

— qui fait passer l'évitement du scandale avant la protection des enfants contre les atteintes sexuelles. Qu'il existe des prêtres pédophiles est choquant, certes, mais pas plus que des enseignants pédophiles. L'égarement de l'Église est ailleurs : alors que les enseignants sont immédiatement dénoncés à la justice et placés à l'écart des enfants, les prêtres

pédophiles sont protégés par leur hiérarchie, simplement déplacés, et peuvent continuer leurs forfaits ailleurs. À leur propos, les directives du Vatican imposaient le silence sous peine d'excommunication. Dans l'ordre moral défendu par le catholicisme, l'honneur de l'Église passe avant l'intégrité des enfants. Si la situation a récemment évolué, c'est n'est pas à la suite d'une prise de conscience éthique, mais parce que la société civile l'a forcée à agir mieux.

Les comportements énumérés ci-dessus ne sont pas imputables à de mauvais chrétiens, mais à l'Église elle-même qui les justifie par l'application des deux règles morales suivantes :

- a. — Pour éviter un mal plus grand, on a le droit de faire du mal ;
- b. — Tout ce qui nuit à l'Église est un mal qui surclasse les autres.

Alors que la règle a. est universelle, la règle b. est partisane et divise l'humanité en deux camps. Les mauvaises actions de l'Église sont ainsi moralement légitimées. C'est une position enviable que de fixer les règles : on peut ainsi éviter d'être pris en défaut. Le monopole de la conscience morale met à l'abri de la mauvaise conscience.

Le catholicisme distille un mélange toxique : de bons sentiments pour les fidèles et la volonté de puissance pour l'Église. L'institution paraît tellement humaine qu'on ne peut accorder aucun crédit à sa prétention d'être inspirée et guidée par le Saint-Esprit. Celui qui croit en l'origine divine d'un code moral comportant de telles insuffisances témoigne de l'endoctrinement qu'il a subi.

Les religions doivent se soumettre à l'éthique laïque qui découle des droits humains.

Quand l'Église prêchait la persécution

L'Église des premiers siècles récusait toute forme de violence et interdisait aux premiers chrétiens de porter des armes. Sous l'empereur Constantin (270-337), lorsqu'un chrétien avait tué un ennemi au combat, il devait faire pénitence pour effacer son péché.

Mais les évangiles sont ambigus et contradictoires, donc interprétables à souhait : outre les appels au pardon, on y trouve ceci :

Quant à mes ennemis, qui n'ont pas voulu de moi pour roi, amenez-les ici et égorgez-les en ma présence.

Luc 19-27

En 1095, le pape Urbain II lance la première croisade contre des peuples qui ne représentaient aucune menace, une guerre offensive, une pure agression. À défaut de soulever des montagnes, la foi lève des armées. Rassurez-vous, le revirement était justifié et l'action moralement noble : quelques

siècles auparavant, Augustin (354-430), évêque d'Hippone et père de l'Église, avait sanctifié la « persécution juste » en ajoutant une nouvelle directive à la doctrine : il faut exterminer, par amour, les adorateurs de faux dieux.

Si nous voulons donc être dans le vrai, disons que la persécution exercée par les impies contre l'Église du Christ est injuste, tandis qu'il y a justice dans la persécution infligée aux impies par l'Église de Jésus-Christ. [...] L'Église persécute pour retirer de l'erreur, les impies pour y précipiter. Enfin, l'Église persécute ses ennemis et les poursuit jusqu'à ce qu'elle les ait atteints et défaits dans leur orgueil et leur vanité, afin de les faire jouir du bienfait de la vérité, les impies persécutent en rendant le mal pour le bien, et tandis que nous n'avons en vue que leur salut éternel, eux cherchent à nous enlever notre portion de bonheur sur la terre. Ils respirent tellement le meurtre qu'ils s'ôtent la vie à eux-mêmes, quand ils ne peuvent l'ôter aux autres. L'Église, dans sa charité, travaille à les délivrer de la perdition pour les préserver de la mort ; eux, dans leur rage, cherchent tous les moyens de nous faire périr, et pour assouvir leur besoin de cruauté, ils se tuent eux-mêmes, comme pour ne pas perdre le droit qu'ils croient avoir de tuer les hommes.

Dira-t-on que l'Église a évolué sous l'inspiration de l'Esprit saint ?

La conversion des peuples au catholicisme ne fut que rarement adhésion volontaire, car le peuple devrait prendre la religion du prince, et le prince obéissait aux intérêts de sa

charge. C'est ainsi que le christianisme s'est durablement installé en Occident.

Les religions ont profondément marqué l'histoire. Est-ce pour le bien de l'humanité ? Cela reste à prouver. Le désir de propager la vérité absolue est générateur d'oppression. Peut-on établir que les guerres de religions ont fait moins de victimes que l'ensemble des crimes crapuleux ?

Marcel Délèze